



Asfad – Accueil de Jour
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018

SOMMAIRE

1. RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION	2
2. LES MOYENS ACTUELS	2
3. LES PERSONNES ACCUEILLIES.....	3
a. En accueil individuel	3
b. Sur les groupes de paroles	4
4. « EST-CE AIMER? », UN OUTIL D'EXPRESSION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES.....	5
a. Phase d'élaboration.....	5
b. Phase d'expérimentation et de validation	5
5. LE TRAVAIL EN RÉSEAU.....	6
a. Réunion plénière de la plateforme de lutte contre les violences faites aux femmes.....	6
b. Participation à l'action « <i>10 minutes pour le vivre</i> »	6
c. Accueil d'une stagiaire	6
CONCLUSION	7

1. RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION

Pour mémoire, voici les repères apportés par le plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes 2011/2013 :

«L'Accueil de jour est un dispositif de proximité, clairement identifié mais banalisé, accueillant les femmes victimes de violences, en accès libre durant la journée. Il a vocation à prendre en charge, accompagner et organiser la sortie des violences pour la femme. Très concrètement, une série de rendez-vous lui permettront d'organiser le retour à l'autonomie dans un contexte sécurisant et de mise à l'abri. Ainsi, psychologues, assistants sociaux, juristes travailleront à l'insertion sociale et économique de la personne. Ainsi, l'Accueil de jour permet de prévenir les situations d'urgence, telle l'organisation du départ des femmes victimes, sans passer par une structure d'hébergement d'urgence inadaptée à ce public spécifique (ce n'est pas un public précaire, marginalisé, ou bénéficiant de revenus insuffisants pour se loger, mais un public en danger) et coûteuse pour l'Etat (si l'on rapporte le coût de fonctionnement d'un Accueil de Jour à une celui d'une place en CHRS).

Missions :

Il remplira les fonction(s) suivante(s) :

- ✓ orientation vers les acteurs / structures concernés en matière d'hébergement, de logement, de santé, d'aides financières, professionnelle (par l'intermédiaire d'entretiens ou par l'organisation d'espaces de documentation en libre accès, ou en orientant vers d'autres structures existantes) ;
- ✓ accueil et prise en charge des enfants pouvant accompagner leur mère ;
- ✓ mise à disposition de services de type domiciliation, boîte aux lettres, douche, laverie, bagagerie;
- ✓ soutien psychologique ;
- ✓ aide dans les démarches administratives / conseil juridique ;
- ✓ expression et échange (par exemple par l'intermédiaire de groupes de parole ou encore par des entretiens individualisés) ».

2. LES MOYENS ACTUELS

L'Accueil de Jour est ouvert quatre demi-journées par semaine :

- les lundis de 14h à 18h30,
- les mercredis de 14h à 17h
- les jeudis de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Il bénéficie d'un 0,50 ETP de travailleur social occupé par deux éducatrices spécialisées, l'une à 0,40 ETP et l'autre à 0,10 ETP. Le soutien psychologique proposé sur rendez-vous est assuré par une psychologue à 0,10ETP plutôt identifiée sur les lundis après-midi.

L'équipe est encadrée par un Responsable de service.

Les professionnelles participent à la réunion du Service de Prévention des Violences Conjugales et Intrafamiliales qui se tient une fois par mois. Elle est complétée par une réunion mensuelle dédiée à l'unité Accueil de Jour. Les professionnelles bénéficient également d'une analyse de pratique : elles sont associées aux équipes SPVCIF (Service de prévention des violences conjugales et intrafamiliales) et SHU (Service Hébergement d'Urgence), deux par mois, 9 à 10 fois par an.

3. LES PERSONNES ACCUEILLIES

a. En accueil individuel

Pour 2018, 104 femmes ont été accueillies à l'Accueil de Jour. Les éducatrices spécialisées ont réalisé 236 entretiens, dont 7 se sont déroulés en présence d'au moins un enfant. L'augmentation du nombre de femmes accueillies et du nombre d'entretiens réalisés par les éducatrices se poursuit avec + 9 % d'activité cette année.

La réflexion engagée durant les entretiens sociaux conduit un certain nombre d'entre elles à interroger les raisons pour lesquelles elles vivent une telle situation et celles pour lesquelles il leur est si difficile d'en sortir. La détresse psychique dans laquelle elles se trouvent lorsqu'elles viennent à l'Accueil de Jour est l'une des raisons pour lesquelles une rencontre avec la psychologue est proposée. A ce titre, 27 femmes ont été reçues par la psychologue en 2018, pour un total de 86 entretiens. Les entretiens psychologiques permettent d'initier un travail d'élaboration et d'orienter celles qui le souhaitent pour un travail à plus long terme.

Faute de pouvoir répondre à l'ensemble des demandes d'accompagnement psychologique, nous avons décidé en février 2018, de limiter à 5 le nombre d'entretiens avec la psychologue et ce, à titre expérimental. Le bilan qui en a été fait six mois plus tard nous a conduits à renoncer à ces modalités de travail. En effet, définir de manière arbitraire la durée de prise en charge, a généré une insatisfaction chez les femmes qui éprouaient le besoin de poursuivre ces temps d'échange. L'arrêt des entretiens psychologiques pouvaient survenir à des moments de crise ou coïncider avec des temps d'élaboration ou de prise de conscience peu propices à l'interruption du soutien apporté. Par ailleurs, ces nouvelles modalités de fonctionnement ne permettaient pas de réguler totalement le flux des demandes. Aussi, avons-nous décidé en septembre de revenir au fonctionnement initial.

171 enfants mineurs ou vivants au domicile sont concernés par ces situations de violences conjugales. Cela représente environ 71 % des situations accompagnées par l'Accueil de Jour.

96 % des femmes sont âgées de 26 à 59 ans.

67 % habitent RENNES et RENNES MÉTROPOLE. L'Accueil de Jour est plus connu sur RENNES et dans le périmètre restreint. Il est plus facilement accessible pour les Rennais ou les femmes qui travaillent sur RENNES. Néanmoins, 33 % n'hésitent pas à faire le déplacement sur RENNES pour bénéficier de cette aide.

b. Sur les groupes de paroles

Ils ont lieu une fois par mois entre 12h et 14h. 16 % des femmes accueillies participent aux groupes de paroles.

Ces groupes de paroles sont co-animés par la psychologue et une éducatrice. Ils permettent aux femmes de rencontrer d'autres femmes avec un vécu similaire. Ces temps sont riches du partage des ressentis et des informations pratiques qu'elles trouvent pour gérer les conséquences de la relation conjugale violente. Elles peuvent ainsi repérer des éléments semblables chez elles-mêmes, chez leurs enfants et chez leurs conjoints. Ces temps sont un soutien indéniable parce que les échanges entre pairs ne résonnent pas de la même manière que les échanges avec les professionnelles. Ils viennent conforter les temps individuels et élargir la compréhension des femmes de leur situation et de celle de leurs enfants.

Par ailleurs, les groupes de paroles sont aussi l'occasion pour les femmes de percevoir chez les autres personnes l'évolution des situations et de comprendre à quel moment elles-mêmes peuvent se trouver dans leur histoire conjugale.

La co-animation permet :

- de proposer un temps d'échange :
 - avec deux regards différents (celui de la psychologue et celui de l'éducatrice)
 - sécurisant car l'intervention à deux permet, le cas échéant, de prendre en individuel une personne qui serait en difficulté
- de partager l'observation des réactions verbales et/ou physiques pour rebondir et favoriser l'expression des personnes,
- de débriefier en équipe et d'échanger sur les situations partagées.

Voici une partie des sujets abordés en groupe, ils sont aussi régulièrement abordés en individuel :

- Lien enfant parent
- Exercice de l'autorité parentale
- Conséquences de la séparation
- Echange d'expériences autour des procédures judiciaires
- Echange d'expériences autour du vécu de violences conjugales
- Les répercussions sur elle, sur leur(s) enfant(s)
- Sexualité et consentement ou absence de consentement.

4. « EST-CE AIMER? », UN OUTIL D'EXPRESSION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

a. Phase d'élaboration

Cela fait maintenant deux ans que nous travaillons à la réalisation d'un outil d'expression sur les violences conjugales.

Destiné aux professionnels qui ont déjà une connaissance de cette problématique, cet outil se veut être un support à la réflexion et à l'expression. Il constitue un outil pratique pour l'animation de groupes de parole, de sessions de formation ou de prévention des violences conjugales. Il vise à apporter des éléments de réponse qui permettent de comprendre le processus de la violence conjugale, la distinguer du conflit conjugal, donner des repères législatifs, tenter de sortir des idées reçues et des préjugés qui demeurent encore autour de cette question et apporter des informations sur les ressources qui peuvent être mobilisées pour tenter d'en sortir.

Le Centre Rey Leroux à LA BOUEXIÈRE dispose d'un service d'imprimerie. Nous avons fait éditer un premier prototype. Le moniteur d'atelier a rencontré des difficultés pour l'imprimer, le format étant différent de ce qu'il pratique habituellement.

b. Phase d'expérimentation et de validation

Nous avons présenté une version inachevée de l'outil à nos collègues directs par le passé. L'année 2017 nous avait permis de présenter aux partenaires de la Plateforme, présents lors d'un temps de rencontre que nous leur avons proposé à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la version prototype de cet outil.

Au cours de l'année 2018, d'autres temps de présentation ont eu lieu : auprès d'un groupe de femmes concernées, auprès de tous nos collègues de l'Association et auprès des membres du Conseil d'Administration.

La forme définitive a été validée. Nous avons pris contact avec un imprimeur pour avoir un produit fini plus proche des formes grand public. Cette nouvelle étape verra le jour début 2019.

Nous avons pris contact avec la Responsable de filière éducateur.rice spécialisé.e pour préparer un temps de travail avec les travailleurs sociaux en formation avec notre outil comme support. Une date d'expérimentation est fixée à juin 2019.

Nous avons effectué une intervention auprès des élèves d'une classe préparatoire du cours Galien à RENNES. Cette intervention avait été préparée en amont avec leur formatrice et l'intervention s'est déroulée de manière satisfaisante avec des retours très positifs des stagiaires comme de la formatrice.

5. LE TRAVAIL EN RÉSEAU

a. Réunion plénière de la plateforme de lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous sommes satisfaites d'avoir participé à la réunion plénière du 28 mai 2018 réunissant les acteurs de terrain des associations partenaires de la Plateforme Départementale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes. Cette réunion nous a permis de rencontrer les professionnel.les des autres associations et d'échanger sur les différentes questions relatives à l'accueil et à l'accompagnement des femmes victimes de violences. Néanmoins, il convient de préciser que ce temps de réunion ne nous a pas permis de développer les axes de travail évoqués par les professionnel.les.

Nous espérons vivement que la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité organisera à nouveau cette rencontre au cours de l'année 2019, sur un temps plus conséquent qui permettrait aux professionnel.les de travailler plus longuement sur les problématiques rencontrées autour de la question des violences faites aux femmes.

b. Participation à l'action « 10 minutes pour le vivre »

Une des professionnelles de l'Accueil de Jour ainsi qu'un professionnel du Service d'Ecoute et d'Admission ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action « 10 minutes pour le vivre » organisée par le Planning Familial 35 et proposant la mise en place d'un parcours de vies de femmes victimes de violences (sexistes, sexuelles, conjugales, liées aux origines, à la situation de handicap, etc.). Cette action a eu lieu le 24 novembre 2018 de 12h à 16h Place de la Mairie, à RENNES et s'inscrit dans la continuité des actions proposées par la ville de RENNES autour du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Elle a rencontré un vif succès et a permis de consolider les liens de partenariats entre les différentes associations constituant la Plateforme Départementale de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes (CIDFF, Planning, UAIR, Asfad).

c. Accueil d'une stagiaire

Pendant près de deux mois, Marie CORENCY a été accueillie au sein du service pour réaliser un stage dans le cadre de ses études en psychologie. Elle a pu participer aux réunions institutionnelles ainsi qu'aux entretiens cliniques menés par la psychologue. Par ailleurs formatrice au sein du Cours Galien, M. CORENCY a été à l'initiative de l'intervention décrite plus haut auprès des élèves du cours préparatoire.

CONCLUSION

L'activité de l'Accueil de Jour se confirme année après année depuis son ouverture en 2013. Elle est même en augmentation constante. Le nombre des demandes et la complexité des suivis que ces demandes entraînent ne nous permettent pas, avec les moyens actuels, de proposer des entretiens aussi fréquemment et rapidement que nous le pensons nécessaire. De même, la majorité des situations nécessite un suivi psychologique spécifique que nos moyens ne nous permettent pas de mettre en place et que les personnes ne peuvent pas se payer faute d'argent, du fait du contrôle exercé par le conjoint ou du fait de la séparation qui les appauvrit. Or, ce suivi spécifique pourrait être déterminant dans le travail de prévention secondaire de l'Accueil de Jour : travailler à ce que les violences s'arrêtent mais aussi, permettre de travailler sur un objectif de prévention tertiaire, celui de la prévention de la récidive. Certaines situations sont donc suivies plus longtemps par les éducatrices à défaut de pouvoir les orienter vers un psychologue. Ce qui, par voie de conséquence, peut allonger les délais d'attente pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement par une éducatrice. Nous tenterons en 2019 d'en relever les données spécifiques.

Virginie THOBY
Éducatrice spécialisée

Nathalie ERUSSARD
Psychologue clinicienne

Emma TOUNISSOU
Éducatrice spécialisée